



Inscription vide grenier

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postale: Commune :

Téléphone : Portable:

Adresse e-mail :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le:..... Par :.....

Né(e) le : à (Département et ville):

Immatriculation de mon véhicule :

Date(s) choisie(s)	Nbre Mètres linéaires (Minimum 2m)	Prix unitaire	Total
<input type="checkbox"/> Dimanche 14 juillet		4,50€	
<input type="checkbox"/> Jeudi 15 août		4,50€	
Total Général			

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)
- En signant ce bulletin, je m'engage à respecter le règlement présenté, ci-joint, au verso.

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion du vide grenier. Les destinataires des données sont : l'Office de tourisme.

Dans le cadre du Règlement Général sur la protection des données du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez- vous adresser à l'Office de tourisme, service accueil

Date :/...../.....

Signature :

Bonjour,

L'Office de Tourisme de Saint Jean de Sixt organise cette année deux «vide grenier»:

- Le dimanche 14 juillet 2024 : sur la place de l'Ancienne École et la cour supérieure de l'école
- Le jeudi 15 août 2024 : sur la place de l'Ancienne École et la cour supérieure de l'école

Votre inscription pourra uniquement être prise en compte à réception des documents suivants :

- bulletin d'inscription dûment complété ;
- règlement par chèque à l'ordre de l'Office du Tourisme de St Jean de Sixt ;
- photocopie de votre pièce d'identité

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Mme EVRARD-FANTINO Edith
Responsable animations
04 50 02 70 14

Règlement du vide grenier

1. L'emplacement réservé doit constituer un minimum de 2 m.
2. Aucun motif ne donnera lieu à un remboursement, une fois la réservation effective.
3. L'entrée du vide grenier est libre.
4. L'installation s'effectuera entre 6h et 7h30, par créneaux horaires convenus par l'OT
5. Toute personne arrivant après 7h30 ne pourra pas accéder au site avec son véhicule.
6. Horaires d'ouverture au public à partir de 8h et fermeture à 18h.
7. L'Office de Tourisme se réserve le droit de récupérer les stands non occupés après 8h.
8. Le véhicule sera garé sur un des parkings en dehors de l'aire du vide grenier.
9. Pour des raisons de sécurité, aucun départ ne sera autorisé avant 18h00.
10. La vente de meubles ou objets neufs, d'artisanat, n'est pas autorisée.
11. L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée.
12. La vente de boissons et petite restauration est réservée à l'Office de Tourisme.
13. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel.
14. Quel que soit le temps, se munir d'un parasol ou d'un barnum sans publicité.
15. L'emplacement doit être laissé propre (bennes et poubelles à votre disposition)
16. L'Office ne fournit ni table, ni chaise.
17. **Pas de possibilité de choix de l'emplacement**